

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / **p.2** / Les jeux Olympfric ! / Déclaration de la FNIC CGT **p.3** / Tract : « Nous trinquons, ils profitent ! » **p.4**

l'agenda



43^{ème} Congrès fédéral
du 25 au 29 mars 2024
à Port Leucate (11)

Réunions paritaires à venir

03/10 Répartition Pharma :
CPPNI

09/10 Officines : CPNEFP

12/10 LBM : CPPNI

13/10 Industrie Pharma :
CPNEIS

18/10 Fabrication Pharma à
Façon : CSP

19/10 Plasturgie : CMPJNI

19/10 Industrie Pharma :
CPPNI

25/10 Caoutchouc :
CPNEFP

25/10 Industrie Pharma :
JURY CQP

Droits et libertés

Enregistrement d'un entretien préalable avant licenciement :

L'enregistrement, à l'insu de l'employeur, d'un entretien préalable au licenciement ne porte pas atteinte à l'intimité de sa vie privée. C'est la solution retenue par la Cour de cassation dans un arrêt rendu par la chambre criminelle le 12 avril 2023.

Un salarié est convoqué préalablement à son licenciement. Il est accompagné d'un salarié Délégué syndical qui enregistre au cours de l'entretien l'employeur, sans son accord.

Dans son arrêt n°22-83.581 du 12 avril 2023, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de l'employeur, considérant que l'enregistrement ne porte pas atteinte à l'intimité de la vie privée de l'employeur.

Même si les propos enregistrés ont été tenus dans un lieu privé, ils l'ont été dans le seul cadre de l'activité professionnelle.

Orga et vie syndicale

La vie syndicale ne s'arrête pas à la retraite bien au contraire !!!

Les retraités vivent dans des conditions héritées de la vie active : détérioration de leur santé et protection sociale insuffisante, pensions de retraite calculées sur les salaires, bien souvent bas, et dépendantes des conditions d'emplois parfois précaire...

La continuité syndicale s'impose donc dans une vie qui se poursuit et dans laquelle nos Camarades retraités doivent se battre pour de nouvelles conquêtes de droits fondamentaux à la santé, à la protection sociale, à des pensions de retraite qui permettent de vivre dignement, à la culture etc...

Être retraité ne doit pas être synonyme de replie sur soi et d'isolement mais bien d'entrée dans une vie nouvelle.

La FNIC CGT est l'organisation qui aide à faire face aux difficultés en maintenant le lien entre les actifs et les retraités.

Les chiffres

**Les ouvriers sont 7 fois
plus touchés que les
cadres par un accident
du travail qui entraîne
un handicap.**



**22% des employés, contre 2 %
des professions intermédiaires et
4 % des cadres supérieurs, sont
frappés par des maladies profes-
sionnelles (Insee).**

Actualité générale

Les Jeux Olympfric



La promesse des Jeux Olympiques « populaires et accessibles au peuple » est bien loin !

Sur le papier, la promesse était belle pour le petit peuple de France. Les Jeux Olympiques chez lui, notamment à Paris, la ville-lumière que tout le monde nous envie. Assurément, ça avait de quoi rendre fier le petit peuple d'être membre de cette belle patrie. Qui plus est, quelle fierté pour le petit peuple de voir sur son sol des Jeux Olympiques qui parviennent à être à la fois écologiques, utiles en matière d'infrastructures, notamment sportives, et surtout populaires !

Mais l'enthousiasme, l'effervescence du petit peuple a été vite rattrapé par la réalité...

Pour donner l'impression que chaque citoyen, quelle que soit sa classe sociale, peut avoir la chance d'aller voir les athlètes, un tirage au sort a été réalisé pour avoir la possibilité d'acheter des places. « Super, enfin une mesure d'équité ! », se dit le petit peuple. Mais c'était sans connaître le prix du billet et l'épreuve sportive mise au tirage. En effet, les premiers prix les plus « accessibles » annoncés sont à 24 €. Mais pour des sports auxquels très peu de personnes portent d'intérêt. **Pour aller voir une épreuve d'athlétisme « phare » dans un beau stade, il faut compter au bas mot 350 € la place, soit 1/4 d'un SMIC, auquel il faut ajouter une chambre**

d'hôtel qui verra son prix multiplié par 2 voire 10 pour les JO. Bien loin d'être accessible pour le petit peuple...

Au niveau écologique, le peuple a compris depuis bien longtemps qu'il lui fallait fournir des efforts de son côté en restreignant sa consommation d'eau et d'électricité, en limitant ses déplacements, surtout aériens et automobiles, afin de sauver la planète... En 2024, ceci sera toujours d'actualité pour le petit peuple, mais pas pour les JO pendant lesquels on aura le droit d'arroser et d'éclairer les stades et de tout flinguer en bilan carbone, pour le déplacement des sportifs, des médias, des touristes, etc. Sans compter la destruction de grands espaces verts pour la construction de nouvelles infrastructures qui seront sur-dimensionnées, après la fin des JO, pour une utilisation normale.

Cachons la misère...

L'histoire des Jeux Olympiques a toujours été marquée par des expulsions de populations des territoires dans lesquels se tenaient ces événements sportifs et cela, pour assurer une "vitrine" accueillante du pays. **Le gouvernement français a officiellement commencé à vider Paris des SDF avant la Coupe du monde de Rugby et dans la perspective des JO 2024, en les « incitant » à aller dans**

des hébergements temporaires dans une dizaine de régions du pays, ceci avant l'arrivée des touristes et des médias internationaux.

Les JO de Paris seront aussi un bon prétexte pour le gouvernement afin de renforcer les lois liberticides, avec notamment l'usage de la vidéosurveillance algorithmique automatisée.

Le 12 avril 2023, en pleine réforme des retraites, le parlement a adopté la « Loi olympique 2 », avec notamment l'article 7 qui autorise la vidéosurveillance algorithmique (VSA) avec des caméras et des drones, provoquant un changement d'échelle dans la capacité de surveillance de l'État, ou encore l'article 11, qui va autoriser l'usage des scanners corporels à l'entrée des épreuves, permettant d'avoir une visualisation en trois dimensions des personnes, pour détecter des objets éventuellement dissimulés.

Comme rien n'est gratuit dans les Jeux olympiques, les départements désireux de voir passer la flamme sur leur territoire doivent déboursier 150 000 € hors taxes, soit 180 000 € au total, aux organisateurs des Jeux.

Au moins 10 des 96 départements français ont déjà déclaré qu'ils n'accueilleraient pas la flamme olympique.

Les JO sont un événement marchand dans lequel le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo) et les sociétés privées se taillent la plus grande part du bénéfice, des milliards d'euros. D'ailleurs, une charte sociale avait été votée en novembre, par le Conseil de Paris, pour faire de la capitale un exemple en matière de sécurité au travail. On peut se poser la question de la mise en place d'une telle charte, alors qu'il suffirait d'appliquer le droit du travail français pour l'ensemble des travailleurs sur le territoire.



DÉCLARATION DE LA FNIC CGT

■ LA FNIC CGT EXPRIME SON ENTIÈRE SOLIDARITÉ AVEC TOUTES LES VICTIMES DES CATASTROPHES NATURELLES EN GRÈCE, AU MAROC ET EN LIBYE.

L'actualité récente a malheureusement montré une série de catastrophes touchant différents pays : en Grèce, cet été, des incendies hors normes, suivis de pluies torrentielles provoquant des inondations dévastatrices ; au Maroc : un séisme qui a fait des milliers de victimes ; à l'est de la Libye : des inondations catastrophiques avec un bilan qui ne cesse de s'alourdir et un nombre de victimes qui se chiffre en milliers.

Nous dénonçons la solidarité à géométrie variable qui est témoignée à ces occasions, certains gouvernements et médias dominants ayant une attention et une couverture nettement différenciée de ces événements, en fonction des personnes touchées.

Si la solidarité dépend de la tête du client, est-ce vraiment de la solidarité ?

Au contraire, celle-ci doit intervenir sur une base exclusivement humanitaire, dans le respect de la souveraineté de chaque pays.

Nous dénonçons les théories fumeuses visant à la récupération de ces catastrophes, à visée de propagande, qu'elles soient néo-colonialistes, écologistes ou xénophobes. Les victimes méritent d'être traitées de manière égale, de recevoir le secours nécessaire sans distinction d'origine ni d'affinités religieuses ou politiques, que celles-ci soient réelles ou imaginaires.

La FNIC CGT apporte sa solidarité internationaliste à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, à toutes les familles frappées aveuglément par ces catastrophes, sans distinction de pays, de race ou de religion.

Pensons et agissons en tant que citoyens du monde. C'est en maintenant nos valeurs d'humanité, de solidarité et de respect que nous pourrons construire un monde commun où il y aura une place pour toutes et tous.



NOUS TRINQUONS, ILS PROFITENT !

Augmentation de l'électricité : + 10 % en juillet (15 % en début d'année), hausse de 11,3% pour les fournitures scolaires, hausse du prix des produits alimentaires s'établissant à + 11,1% sur un an ! Le prix du carburant à plus de 2 € le litre ! Hausse de la taxe foncière de 7,1 % voire plus selon les communes...

Se soigner coûte de plus en plus cher : augmentation du reste à charge lié aux soins pour l'ensemble des patients ; doublement de la franchise médicale assortie d'une modification du plafond de reste à charge ; de 50 centimes à 1 euro pour chaque achat d'une boîte de médicament remboursée ; doublement de la participation forfaitaire, de 1 à 2 euros pour chaque consultation chez le médecin.

L'inflation soutenue de 5,9 % en juillet 2023, avec des salaires, des pensions, des bourses d'études qui ne suivent pas, plonge de plus en plus de salariés, de retraités et d'étudiants dans la précarité : **près d'une personne sur cinq vit à découvert, une personne sur deux rencontre des difficultés à se soigner, à payer ses factures d'énergie ou à acheter des produits frais, une personne sur trois se prive d'au moins un repas par jour.**

L'argent existe !

38 entreprises des entreprises parmi celles du CAC 40 (Pernod Ricard et Alstom ont décalé la clôture de leurs comptes) ont engrangé 81 milliards d'euros de bénéfices au premier semestre 2023. Les profits sont à un niveau record, ils ont augmenté de 7 % par rapport à l'année dernière.

Les raisons de la colère n'en finissent pas de grandir. Il y a des luttes dans beaucoup d'entreprises sur la question des salaires, des conditions de travail, il faut qu'elles se développent partout pour qu'un mouvement puissant se crée, pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

Il faut un plan de bataille qui se fixe l'objectif de mettre un coup d'arrêt à cette offensive brutale contre nos conditions de vie et d'existence et être à l'offensive face au gouvernement et au patronat. D'où la nécessité de revendiquer une hausse immédiate des salaires, pensions et bourses et leur indexation sur l'inflation, revendiquer la retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles...

Il nous faut déclencher une vraie guérilla, des actions qui font mal aux profits des entreprises, et pas qu'une action décidée par la bureaucratie syndicale européenne.

Lors de l'Assemblée Générale de la FNIC CGT, les militants ont proposé de mettre en place un plan de bataille dans tous les syndicats de la Fédération, en appelant tous les salariés à :

**la grève des vendredis de la conquête sociale
à partir du 13 octobre !**